



OMAR RADDAD PARLE

LE CHOC DAVID SERVAN-SCHREIBER



Le Point

Le Point

www.lepoint.fr Hebdomadaire d'information du jeudi 16 juin 2011 n° 2022

M 02405 - 2022 \$ - F. 3,50 €



HÔPITAUX ET CLINIQUES

LE PALMARÈS 2011

1 400 ÉTABLISSEMENTS
AU BANC D'ESSAI
LES MEILLEURS
VILLE PAR VILLE
POUR 63 SPÉCIALITÉS



Elisabeth de Kiesel,
sage-femme à l'hôpital
Paule-de-Viguier,
du CHU de Toulouse.

LOUISE CLIGNY POUR LE POINT

Dossier voyages 28 pages

Spécial Salon du Bourget 22 pages



Hebdomadaire
T.M. : 370 732

☎ : 01 44 10 10 10
L.M. : 1 475 000

Le Point

JEUDI 16 JUIN 2011

CULTURE

EXCLUSIF

Omar Raddad parle

Le 22 juin, au cinéma, sort « Omar m'a tuer », le film tiré de l'affaire Omar Raddad. Ce dernier clame toujours son innocence. Il se confie au *Point*.

PAR FRANÇOIS-GUILLAUME LORRAIN ET CHRISTOPHE ONO-DIT-BIOT

C'est le film dont tout le monde parle. « Omar m'a tuer », adaptation au cinéma de l'affaire Omar Raddad. En 1991, un homme, marocain, jardinier, est accusé du meurtre de la femme qui l'emploie, Ghislaine Marchal, retrouvée poignardée dans la cave de sa maison de Mougins, dont la porte est bloquée de l'intérieur. Sur la porte, une inscription en lettres de sang, celui de la victime : « Omar m'a tuer ». Le jardinier, qui a toujours clamé son innocence, fait sept ans de prison avant d'obtenir une grâce partielle. Libéré en 1998, il continue à œuvrer pour sa réhabilitation. Depuis décembre 2000, date de la découverte de traces de deux ADN masculins mêlés au sang de Ghislaine Marchal, et qui ne correspondent pas à l'ADN de Raddad, le « *coupable fabriqué* », selon l'expression de Jean-Marie Rouart (1), ne cesse de réclamer une révision de son procès. Pouvoir de la fiction sur la réalité ? Puissance des passions que le cinéma inspire ? En mai, soit un mois avant la sortie du film, le parquet de Grasse a demandé à un expert d'établir un profil génétique à partir de ces traces d'ADN afin d'effectuer des comparaisons.

Coupable ? Non coupable ? *Le Point* a rencontré Omar Raddad. L'homme est impressionnant. Visage émacié, silhouette taillée à la serpe, il a le débit vif et connaît son dossier sur le bout des doigts. Répétant sans arrêt la chronologie des faits à la minute près, mimant avec les mains chaque détail de cette journée qui, il y a vingt ans, le mena en prison. Il est à cran. Une petite veine bleue tressaille sur sa pommette gauche. Constamment, les deux billes noires

de son regard se plantent dans vos yeux, comme s'il avait peur de vous lâcher, comme s'il avait peur de ne pas être cru, encore une fois. Un souvenir, brusquement, le fait craquer : le jour où il est rentré chez lui, après la prison, et que son fils l'a appelé « Monsieur ». C'est dans le film. On lui demande si ça s'est vraiment passé comme ça. Il nous dévisage alors comme si nous l'avions insulté, nous demande d'arrêter le magnétophone et fond en larmes. Sort dix minutes fumer une cigarette, revient et dit qu'il s'en veut de pleurer devant des étrangers et nous en veut, à nous, de demander si ce qu'on a vu à l'écran a bien eu lieu, si les dialogues qu'on a entendus ont vraiment été prononcés. Pour lui, « Omar m'a tuer » n'est pas un film. C'est sa vie qu'il revoit.

Le Point : Qu'avez-vous ressenti en voyant le film ?

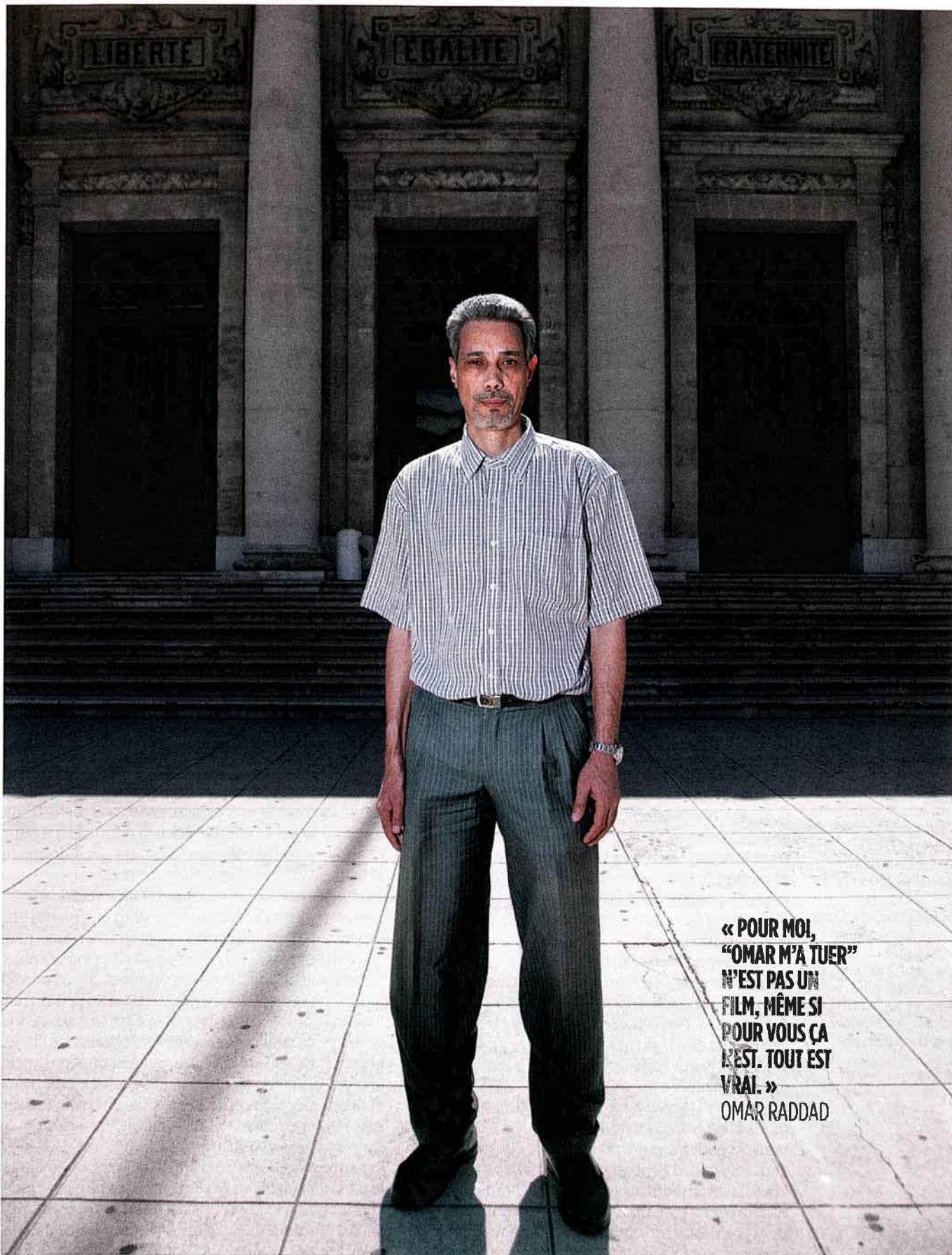
Omar Raddad : Ce n'est pas un film. Pour moi, ce n'est pas un film. Même si, pour vous, ça l'est. Tout est vrai. L'histoire est vraie, les mots sont vrais. Même l'appartement où j'habitais, en 1991, au Cannet, est vrai. Pour moi, ce n'est pas un film. C'est peut-être comme un rêve. Je n'arrive pas à l'expliquer. La première fois que je l'ai vu, je suis tombé malade, tout bougeait autour de moi. J'ai tout refait dans ma tête. J'avais 28 ans, vous savez. Et, dans le film, je vois mon père pleurer. Après sa visite au parloir. Je ne le savais pas. J'étais rentré dans ma cellule, je ne l'avais pas vu pleurer.

Vous voulez dire, votre père dans le film...

Pour moi, c'est mon père. C'est mon père que je vois. Comment il a souffert. Toute ma famille a souffert avec moi. Vous voulez savoir ce que j'ai ressenti ? J'ai ressenti l'injustice. Personne ne mérite la prison pour rien. Et puis... On parle beaucoup d'Omar Raddad. Mais il y a deux victimes, l'une a fait de la prison, l'autre est morte. Elle a souffert énormément. Je ressens de l'injustice. Quand je vois le film, devant l'écran, j' imagine la suite et je ne me trompe pas, évidemment, sur la suite des événements. Garde à vue-cellule-parloir. Je suis désolé de le dire, mais pour moi, ce n'est pas un film. C'est comme si une caméra avait tout filmé au moment où ça se passait. Une caméra cachée, comme dans « Surprise sur prise » !

A vif. Omar Raddad devant le palais de justice de Toulon. Un souvenir le fait craquer : le jour où il est rentré chez lui, après la prison, et que son fils l'a appelé « Monsieur ».





« POUR MOI,
"OMAR M'A TUER"
N'EST PAS UN
FILM, MÊME SI
POUR VOUS ÇA
EST. TOUT EST
VRAI. »
OMAR RADDAD

« JE NE ME POSITIONNE PAS EN TANT QUE JUSTICIER » **ROSCHDY ZEM**



Le Point: Pourquoi un film sur Omar Raddad ? L'affaire vous avait-elle bouleversé ?

Roschdy Zem: Non. Pour moi, c'était un feuilleton judiciaire, que je suivais comme tout le monde à l'époque, ni de loin, ni de près. C'est l'homme qui m'intéressait, l'anonyme devenu icône médiatique. L'homme qui n'a plus de nom, que tout le monde appelle « Omar ». Son apparence aussi: Omar Raddad m'a toujours fait penser à une statue de Giacometti. Il déclenche des fantasmes chez les gens car rien ne transparait de ses émotions.

Quand avez-vous rencontré Omar Raddad ? Avant de commencer à travailler. Avec Sami. J'ai découvert l'inverse du Omar Raddad de 1991: un moulin à paroles maîtrisant totalement le Code pénal; un combattant qui a décidé de passer à l'offensive.

Critique

Coupable ou innocent, Omar Raddad ? Roschdy Zem ne le dit pas mais assume l'angle empathique de son film, librement inspiré de la contre-enquête de Jean-Marie Rouart (« Omar. La construction d'un coupable ») et tiré du livre témoignage d'Omar Raddad, « Pourquoi moi ? ». En 85 minutes, voici donc exposées avec minutie, sincérité et émotion toutes les étapes de cette affaire rocambolesque dont on découvre, ébahi, les vastes zones d'ombre. On est avec les gendarmes dans la cave de Mougins, on est avec l'accusé au procès, on est avec le condamné dans la cellule, happé comme lui par la mécanique d'une machine judiciaire qui se met en marche et que rien ne peut arrêter. Dans le rôle de Raddad, Sami Bouajila, œil noir aux abois, est mimétique à souhait. Dans celui de l'académicien limier, Denis Podalydès est parfait en Rouletabille des années 90. Un film à hauteur d'homme sur la justice et le risque d'injustice ■ C. O.-D.-B.

■■■ **Le film vous montre en train d'écrire, dans votre cellule, la phrase « Omar m'a tuer » ...**

Tout est juste, je vous le répète. En prison, j'avais appris à écrire mon prénom. Je l'ai fait dans le noir. Dans la cave où les deux gendarmes ont découvert Mme Marchal, il y avait le noir total. J'ai essayé de voir si c'était possible de bien écrire dans le noir. Je ne l'ai pas écrite une fois, mais des centaines de fois. Et, ensuite, je prenais mon briquet et j'allumais pour voir. C'est impossible. Pas besoin d'expert ! Si quelqu'un est capable de le faire, d'accord, j'admets.

Dans le regard des gens à qui vous parlez, à nous par exemple, vous cherchez à lire votre innocence ?

Je ne me pose même pas la question. Je le sens. **Mais quand vous sentez que quelqu'un doute ?**

Je ne l'ai jamais senti. **Au réveil, vous pensez à quoi ?**

A la même chose depuis vingt ans, au combat de ma vie. Omar Raddad est libre depuis le 4 septembre 1998, mais dans sa tête il est toujours derrière les barreaux. Et il en sera ainsi tant que le vrai coupable ne sera pas en prison. Beaucoup me disent: « Vous êtes libre, tranquille, vous avez une famille... » Mais c'est facile à dire ! Je n'arrive pas à trouver le mot. Parfois on dit: « Ça fait mal ». C'est beaucoup plus que ça !

Vous en parlez à vos enfants ?

Tous les jours. A l'époque, je ne voulais pas en parler. Mais ils savent tout, de toute façon. Quand je suis arrêté, j'ai deux garçons: l'un a 28 jours, un bébé, il est né avec ça. L'autre, le grand, 3 ans et demi. Moi, je ne savais pas que j'allais rester sept ans. Je me disais, je

Votre film est en empathie avec lui. Vous le jugez innocent ?

Quand j'ai commencé le film, l'idée qu'il soit coupable ou innocent m'était indifférente. J'avais pris pour argent comptant le fait que, s'il avait été jugé et condamné, c'est qu'il était le meurtrier. C'est uniquement pour le projet que je me suis plongé dans les détails et que j'ai découvert toutes les zones d'ombre qui, à l'époque, m'avaient échappé.

Le film est-il fait pour le réhabiliter ?

Je ne me positionne pas en tant que justicier. C'est son histoire qui m'intéresse, et la réalité devait, au départ, servir la fiction. Je m'aperçois que l'affaire est en train de me rattraper, puisque, après avoir refusé pendant neuf ans, la chancellerie a accepté, trois semaines avant la sortie du film, de comparer les ADN. Est-ce que cela a un rapport avec le film ? Je n'en sais rien. Si c'est le cas, on peut s'en réjouir, on peut aussi s'en inquiéter. Tant mieux pour Raddad. La suite appartient à la justice. Dans le film, les éléments à décharge sont là, mais aussi les éléments à charge, et tous ceux qui pensent qu'Omar Raddad est coupable ne changeront pas d'avis en voyant « Omar m'a tuer » ■ PROPOS RECUEILLIS PAR C. O.-D.-B. ET F.-G. L.

vais sortir demain... Mais des mois, des années ont passé. Et à ma femme, au début, je lui ai dit: « Au grand, il ne faut pas dire que son père est en prison. » Mais il l'a découvert tout seul. Ma femme m'a dit alors: « Il a compris, maintenant il faut lui dire la vérité. » Au petit on n'a rien dit du tout. Et il croyait que son père était le frère de sa mère. Et puis, j'ai été gracié, j'ai su que j'allais sortir, les retrouver et, en prison, malheureusement, on ne peut pas acheter de cadeau. J'ai fabriqué un bateau pour le petit. Je suis rentré chez moi. Il y avait toute la famille. Je lui ai donné le bateau... Et après... On lui a demandé qui lui avait donné le bateau... Il a dit: « C'est le Monsieur... »

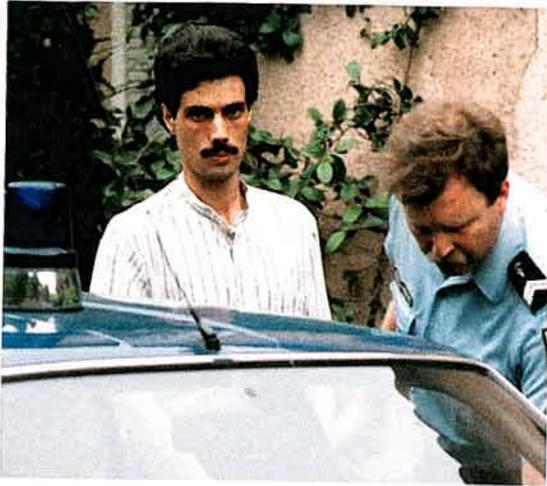
A quoi ressemble une journée d'Omar Raddad ?

Ce n'est pas une vie. On ne vit pas, parce qu'on ne peut pas vivre. Je pense toujours à ça. Quand j'ai oublié quelque chose, je dis: « J'ai dû le laisser dans ma cellule. » Quand je sors, je parle de la « promenade »... Pour répondre à votre question, jusqu'en 2002, j'ai travaillé. Et puis, le ministère du Travail m'a arrêté. J'ai reçu ma carte d'invalidité. Du coup... Je regarde beaucoup la télé. J'aime les histoires vraies. Surtout les émissions sur la justice. « Faites entrer l'accusé », par exemple. Malheureusement, quand ils ont fait une émission sur moi, ils ne m'ont pas donné la parole.

Qu'est-ce que vous espérez du film ?

La vérité. Avant de dire oui à Rachid Bouchareb (NDLR: le premier à avoir eu l'idée de faire un film sur Omar Raddad) et Roschdy Zem, j'ai demandé à mes enfants. J'ai dit oui pour eux. J'avais écrit mon livre en 2002, mais lire, ce n'est pas voir. Dans le film, je vois ■■■

PASCAL LE SEGRETAIN/AFP



Réalité. Omar Raddad lors de son arrestation en 1991.

■■■ mon père pleurer, et déjà, ça me fait quelque chose. Imaginez pour eux, voir leur père après deux mois et demi de grève de la faim. Voir leur père pris au piège. Voir leur père avaler un rasoir...

Vous pensez que la justice s'est acharnée contre le petit jardinier marocain ?

Parce que je suis marocain ? C'est ce que M^e Vergès, mon avocat, a dit, mais je ne peux pas le dire. Imaginez Patrick Dils, quinze ans pour rien, mais il était français. L'affaire d'Outreau ? Douze innocents en prison, et aucun Arabe ! Mais, oui, j'étais le petit jardinier. Je parlais très mal le français, au commissariat, ils m'ont refusé l'interprète. Lors de la délibération, la plupart des jurés voulaient voter mon innocence. Mais le président leur a dit : attention, ne vous trompez pas, il est malin, il fait semblant, mais j'ai trente ans d'expérience, il est coupable. Ils sont restés sept heures et demie à délibérer. Je n'ai pas été condamné par les jurés, mais par une seule personne. Et aujourd'hui je dis à cette personne : est-ce que vous êtes satisfait que celui qui a tué Mme Marchal n'ait fait que sept ans de prison ? Ça mérite trente ans ! Si vous êtes sûr que c'est Omar Raddad, demandez un deuxième procès ! De quoi ils ont peur ? Ils ne le font pas parce qu'ils savent que ce n'est pas moi. Or, c'est moi qui demande un deuxième procès : la vraie partie civile, c'est moi.

On a commencé à fouiller dans votre vie, comment avez-vous vécu tout cela ?

Puisqu'il y avait écrit « Omar m'a tuer », il fallait un mobile : pourquoi il a tué sa patronne ? Omar joue au casino, il a donc besoin d'argent. La femme de chambre raconte que j'allais demander une avance à ma patronne à la fin de ma journée. Comment le savait-elle, alors qu'elle travaillait le matin ? C'est quand même très bizarre, non ? On prétend que 2 000 à 3 000 francs ont disparu du sac de Mme Marchal. Mais on ne l'indique pas tout de suite. Seulement après que j'ai dit que je jouais au casino. Là-dessus, on rajoute les prostituées. Les gendarmes font venir ma femme, ils lui offrent un verre d'eau : Mme Raddad, asseyez-vous, buvez un peu. Madame, vous savez que votre mari vous trompe. Dire cela à une épouse...

GÉRARD JULIEN/AFP



Fiction. Sami Bouajila dans le rôle d'Omar Raddad.

Vous n'avez jamais été heureux depuis ?

Si, une fois, en 2002. Il faut que je rappelle quelque chose : toutes les preuves que je peux trouver pour prouver mon innocence, la justice les a brûlées, y compris le corps de Mme Marchal. Qu'est-ce qu'on a gardé ? Les portes, parce que c'est la seule preuve contre Omar Raddad. J'ai été arrêté pour ça, et condamné pour ça. Mon avocat a demandé une expertise du sang de Mme Marchal. On y trouve deux autres empreintes génétiques mélangées au sang de Mme Marchal. La justice m'a demandé – parce que je n'étais pas obligé, j'étais libre – si j'étais volontaire pour faire le test, pour comparer avec mes empreintes. Mon avocat m'a dit : « Attention, si c'est tes empreintes, tu es cuit ! » Mais moi je les connaissais d'avance, les résultats ! Je suis venu à Paris en payant le billet de ma poche. Et, évidemment, ce n'était pas les miennes. Et là j'ai vraiment été heureux. Je me suis dit que le cauchemar était terminé. Mais M^e Kiejman a dit que ce n'était pas important. Alors pourquoi on me fait faire cette comparaison si ce n'est pas important ?

Pouvez-vous nous parler de la victime, qu'on évoque rarement ?

Mme Marchal, elle était comme ma mère. Je dis comme ma mère, parce que j'ai une mère au Maroc, mais, ici, il y avait quelqu'un qui s'était occupé de moi. Elle était très gentille. Elle connaissait mon père depuis 1962, car il était jardinier chez sa voisine. Quand mes enfants sont nés, elle m'a fait plein de cadeaux. J'étais le jardinier, elle, une femme bien placée, mais on était comme une famille.

Vous pensez qu'un jour on trouvera le coupable ?

Bien sûr ! Dans le dossier, ils ne m'ont laissé aucune chance pour fournir des preuves de mon innocence. Ils n'ont gardé que les portes avec les inscriptions. C'est grâce aux portes qu'ils m'ont condamné, mais je suis persuadé que c'est aussi grâce aux portes qu'on va découvrir la vérité. Hier, ces portes étaient contre moi. Aujourd'hui, elles sont avec moi ■

1. Jean-Marie Rouart, « Omar. La construction d'un coupable » (Ed. de Fallois).

2. Omar Raddad, « Pourquoi moi ? » (Seuil).



Hebdomadaire
T.M. : 511 913

☎ : 01 44 88 34 34
L.M. : 2 641 000

NOUVEL OBSERVATEUR

JEUDI 16 JUIN 2011

RENCONTRE AVEC ROSCHDY ZEM

Omar Raddad : "C'est ma vie !"

Comment traverse-t-on une histoire aussi terrible que celle d'Omar Raddad, ce jardinier marocain accusé du meurtre de sa patronne et gracié depuis ? Avec son film "Omar m'a tuer", Roschdy Zem tente une réponse

« Omar m'a tuer », par Roschdy Zem, en salles le 22 juin.

De l'histoire d'Omar Raddad, condamné pour un meurtre dont il n'a cessé de se dire innocent, Roschdy Zem a tiré un film en forme de portrait éclaté, porté par les compositions de Sami Bouajila et de Denis Podalydès. « Omar m'a tuer » pointe sans acharnement les incohérences d'une enquête et d'une procédure et marque les vrais débuts de réalisateur d'un acteur, auteur d'un premier film presque par hasard et qui découvre peu à peu le plaisir de raconter et de mettre en scène.

Le Nouvel Observateur
Comment votre regard sur l'affaire Omar Raddad a-t-il évolué depuis que vous avez commencé de travailler sur le projet ?

Roschdy Zem Au départ, je m'intéressais essentiellement à la dimension humaine de l'affaire, je souhaitais réaliser un film sur la personne d'Omar Raddad, raconter comment lui-même et sa famille ont traversé ces épreuves. Je ne me posais pas la question de sa culpabilité ou de son innocence ; c'est au fil de mes lectures, de mes recherches, que l'affaire a commencé à me passionner. Il y a eu des destructions de preuves, une incinération, aucun relevé d'empreintes ou de traces, et il ne s'agissait pas d'erreurs de procédure mais

d'une volonté délibérée de faire que la culpabilité du prévenu soit établie définitivement. Pourquoi ? Je ne prétends pas répondre à cette question, je pense seulement que le racisme n'a rien à y voir. Omar affirme d'ailleurs n'avoir pas eu à en souffrir tout au long de son calvaire, et dans le cas de Patrick Dils, qui présente des points communs avec le sien, il ne pouvait pas y avoir de racisme. Le film ne met pas en cause la justice, mais certains de ceux qui la représentent. Sans jamais oublier qu'en France nous ne sommes pas, sur ce plan-là, les plus mal lotis. Pour ma part, je devais concevoir la culpabilité éventuelle d'Omar et, comme je souhaitais réaliser un film équilibré, j'ai recherché des éléments à charge. Et je dois dire que je n'ai pas trouvé les pièces qui m'auraient permis d'avoir un doute.

A quel moment avez-vous rencontré pour la première fois Omar Raddad ?

Avant de commencer à écrire. Nous avons passé quatre heures avec lui, ce fut un monologue ininterrompu. Il conçoit que certains le croient coupable, il a besoin de parler. Aujourd'hui, il maîtrise la langue, ce qui n'était pas le cas lors des faits et lors du procès, il maîtrise même le Code pénal. Il se sert des objets pour expliquer, l'assiette posée sur la table devient la cave, il est toujours dans la démonstration, il pose des questions : pourquoi serais-je descendu



BIO
ROSCHDY ZEM, fils d'immigrés marocains, est né à Gennevilliers en 1965. Il a notamment joué dans « N'oublie pas que tu vas mourir » (Xavier Beauvois, 1995), « Fred » (Pierre Jolivet, 1997), « Ceux qui m'aiment prendront le train » (Patrice Chéreau, 1998), « A vendre » (Laetitia Masson, 1998), « Indigènes » (2006). Réalisateur, on lui doit « Mauvaise Foi » (2006) et « Omar m'a tuer » (2011).

à la cave pour la tuer et la voler alors que l'argent était dans la chambre ? Mais ensuite, avec Olivier Gorce, qui a écrit le scénario, nous n'avons pas trouvé de trame pour commencer. Que pouvions-nous raconter ? L'histoire d'un homme sans histoires, d'une timidité maladive, qui a des difficultés à communiquer et même à comprendre ce qu'on lui dit ? C'est l'être le plus anonyme qui soit et qui soudain devient un enjeu, une icône, alors même qu'il n'a plus de patronyme, seulement un prénom tracé en lettres de sang sur un mur, alors que son destin paraissait pouvoir le mener à tout, sauf précisément à la gloire médiatique. Il a compris très vite que si le film existait, son histoire ne s'arrêterait pas et qu'ainsi il pourrait continuer de se battre pour sa réhabilitation.

Pour dessiner son portrait, nous ne pouvions pas occulter la dimension judiciaire de l'affaire. Nous avons donc découvert toutes ces incohérences, et c'est ainsi qu'est arrivé le personnage inspiré de Jean-Marie Rouart et interprété par Denis Podalydès, auquel nous avons attribué les différentes enquêtes faites par plusieurs personnes. Je n'ai pas fait le film pour donner ma version des faits, nous ne présentons aucun élément nouveau, il est juste sidérant que sur un tel dossier Omar Raddad ait pu être condamné. Je suis convaincu que la même affaire aujourd'hui conduirait à un acquittement.



Avez-vous rencontré tous les acteurs de l'affaire, Jacques Vergès, par exemple ?

Oui. Vergès est à la fois très brillant et très inquiétant, exactement comme dans le film de Barbet Schroeder [*l'Avocat de la terreur*]. Il est arrivé très tard sur l'affaire, ce sont les proches d'Omar qui l'ont convaincu de le prendre pour défenseur, mais pour lui le procès a commencé après le verdict. Il venait de défendre Carlos, Klaus Barbie et, comme à son habitude, il a fait le procès de la France. Rapporter le cas d'Omar Raddad à l'affaire Dreyfus n'avait aucun sens, mais au moins l'opinion publique s'est-elle réunie derrière

l'accusé. Un sondage a montré que 60% des gens étaient convaincus de son innocence, et cela a beaucoup aidé Omar à tenir le coup tout au long de son emprisonnement. « *On ne m'a jamais regardé comme un assassin* », dit-il aujourd'hui.

Omar Raddad a-t-il assisté au tournage ?

Il est venu en visite, impressionné de se trouver face à « son double », saisi par le travail de Sami [Bouajila]. Je ne lui ai pas demandé son avis, seulement quelques informations à transmettre à l'acteur. Sami ne voulait pas se faire écraser par le vrai Omar, il voulait faire son Omar à lui. Je lui ai montré des statues de Gia-

Sami Bouajila
dans le rôle d'Omar
Raddad

cometti qui me faisaient penser à Omar, mais de ce dernier chacun a sa propre vision, selon l'expression qui se dégage de sa physionomie. Sami, qui pour le rôle a perdu 18 kilos, a eu raison de refuser de passer du temps avec lui : il avait déjà cette valise d'émotions en lui. Pour Omar, tout se passe à l'intérieur, comme pour Sami, alors je lui disais sans cesse de ne rien faire, que tout était là. Certains jours, je ne reconnaissais plus son regard. Sami a cette intelligence qui consiste à ne pas se laisser envahir par le personnage : que l'acteur soit le personnage même quand il est à la cantine ne présente aucun intérêt. Denis Podalydès possède lui aussi ●●●

L'académicien et le jardinier

Les beaux esprits sont comme les tourmesols. Les voici aujourd'hui tournés vers Jean-Marie Rouart, académicien et chroniqueur à « Paris Match », alors que sort le film « Omar m'a tuer », où Denis Podalydès incarne le rôle qui pendant dix ans fut le sien : celui d'un écrivain déterminé, jusqu'à la rage, à faire reconnaître une erreur judiciaire. Or les compliments furent rares quand en 1994 parut son enquête « Omar ou la Construction d'un coupable » (1). « J'étais un paria », dit-il en 2011. Ce livre, il l'écrivit deux mois après que le Marocain eut été condamné à dix-huit ans de prison, suite à une demande de l'éditeur Bernard de Fallois ainsi formulée : « Il paraît qu'en ce moment vous êtes insupportable et qu'on ne peut pas vous parler d'autre chose que d'Omar Raddad. Faites donc un livre. » C'est en citoyen écœuré que Jean-Marie Rouart prend le train pour Menton. La version des faits lui semble « un mauvais Agatha Christie ». Il rencontre les témoins et montre le bâchage de l'enquête, sautant sans difficulté le mur d'enceinte de la propriété de la veuve, pourtant jugé infranchissable.

Personne n'ose critiquer ouvertement Jean-Marie Rouart, patron du « Figaro littéraire » et digne héritier d'une famille d'impressionnistes. On observe sans se mouiller « le petit marquis » (« Libération ») s'agiter pour un jardinier que certains ne trouvaient pas très net. C'est que Raddad avait fait le choix de prendre pour défenseur le Satan des prétoires, Jacques Vergès. La famille Marshall avait plus habilement enrôlé Me Leclerc, vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme.



Omar Raddad avec Jean-Marie Rouart, sous la Coupole

Au « Figaro », Franz-Olivier Giesbert, alors directeur de la rédaction du quotidien, laisse Rouart torpiller la décision de justice au fil d'articles de plus en plus outrés : « Tout se passe comme si face à l'une des erreurs judiciaires les plus manifestes, écrit-il alors, les magistrats de la chancellerie avaient soudain peur de remettre en liberté un homme dont le cas risque d'ébranler le système judiciaire. » Ce crescendo éditorial finira par coûter 100 000 francs de dommages et intérêts au « Figaro »,

mais une quarantaine de personnalités – dont Henri Troyat, Jean d'Ormesson, Bernard Frank ou Albin Chalandon – demanderont avec Jean-Marie Rouart la révision du procès. Il faudra attendre la grâce présidentielle pour qu'en 1996 Omar Raddad quitte sa cellule de Muret. Cette année-là, dans un restaurant marocain de la capitale, l'académicien fait avec émotion la connaissance d'un homme « spirituellement supérieur », sorti de prison sans haine ni ressentiment. Ils sont restés amis.

ANNE CRIGNON

(1) Réédité aux Editions de Fallois.

●●● cette faculté : entre deux prises, il apprend son « Richard II », au déjeuner, il écrit son prochain livre. C'est un grand acteur. Avec ces deux-là, j'ai découvert le plaisir de ne pas diriger, j'étais plus souvent spectateur que directeur d'acteurs. Le travail se fait en amont, le chef d'orchestre n'apprend pas au premier violon à jouer de son instrument. Au tournage, la scène appartient à l'acteur. Sami était filmé souvent en caméra portée, de très près pour que la pression soit toujours sur lui, et il m'est arrivé de chercher à le déstabiliser, par exemple en me plaçant à ses pieds, en ne coupant pas et en lui disant de continuer à jouer, de donner de nouveau sa réplique, jusqu'à ce qu'il se trouve dans un état de panique, que son regard me ren-

BIO

OMAR RADDAD fut accusé en 1991 du meurtre de Ghislaine Marchal, dont il était le jardinier à Mougins. Condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle, il bénéficia en 1996 d'une grâce partielle de Jacques Chirac. Il a été libéré le 4 septembre 1998.

voyait. Je me suis souvenu de ce que me disait Xavier Beauvois : « Laisse-toi dépasser par les événements. »

Le montage a duré huit mois. Pourquoi a-t-il été si long ?

Si je le remontais demain, le film serait complètement différent. Nous avons tout chamboulé. Le film commence par le procès, qui dans le scénario survenait à la page 82. J'ai eu la chance de travailler avec une monteuse formidable, Monica Coleman. Avec elle, nous avons tout mélangé et, par moments, on ne sait plus si on est dans le présent ou dans le passé, et on s'en fout. J'ai dû aussi tourner certaines scènes six mois après la fin du tournage à la suite d'un incident qui s'est révélé être une chance. J'en ai profité pour filmer la scène du bus, à la fin du film,

qui n'était pas écrite : le regard qu'Omar lance à ces jardiniers, lui auquel la justice interdit de pratiquer ce métier qui est le sien, sans que personne ne sache pourquoi. J'avais peur que le spectateur prenne « mes » jardiniers pour des éboueurs. Nous avons trouvé le montage deux jours avant la date imposée. J'ai découvert ce que signifiait être obsédé par un film pendant plusieurs années. J'ai attendu cinq ans avant de trouver un sujet, voilà quatre ans qu'« Omar m'a tuer » me hante, jour et nuit.

Omar Raddad a-t-il vu le film ?

J'ai voulu qu'il le voie seul. Dans une salle de montage, seul face à l'écran. Après, il m'a dit : « C'est ma vie. »

Propos recueillis par
PASCAL MÉRIGEAU



1 651100 279774

Mensuel
T.M. : 45 903☎ : 01 53 44 75 75
L.M. : 185 000

JUIN 2011

CAHIERS
CINEMA

Omar m'a tuer

de Roschdy Zem

France, 2011. Avec Sami Bouajila, Denis Podalydès, Salomé Stévenin. 1 h 24. Sortie le 22 juin.

La veine «Faites entrer l'accusé» du cinéma français a tout d'une assurance tous risques qui, à défaut de produire des œuvres mémorables, promet, au moins scénaristiquement, le service minimum. C'est le cas de cette déclinaison de l'affaire Omar Raddad qui a pour elle de ne pas se contenter du récit factuel du crime, en se focalisant plutôt sur la relecture de l'affaire menée par Jean-Marie Rouart (auteur d'*Omar: la construction d'un coupable*) qui aboutira à la réhabilitation partielle du jardinier. Seulement, avec cette façon d'innocenter d'emblée le «coupable idéal», Roschdy Zem court le risque de trousseur un film édifiant où les personnages, déjà assez monolithiques et peu sujets au doute, s'effacent derrière des idées. Ce n'est plus Omar qui vit à l'écran, mais la personnification de «l'erreur judiciaire générée par son lot de préjugés et d'incommunicabilité». Le film se retrouve alors un peu à court de munitions pour transformer ces grands concepts en moteurs de fiction et se raccroche alors, bon an mal an, au déroulé tranquille d'une contre-enquête jouée d'avance.

Omar m'a tuer porte pourtant en lui une singulière extrapolation, quand il s'intéresse à la relation entre deux hommes que tout oppose. Étrange rapport que celui entre l'ouvrier marocain illettré et l'écrivain grand bourgeois, pilier du *Figaro* et futur académicien, qui trouve en Omar autant une cause à défendre qu'un matériau littéraire, un héros à modeler, une figure philosophique à interroger, un cousin de l'étranger de Camus (mais cette fois-ci, faux assassin et vraie victime), et dont l'absence au monde va même jusqu'à s'absenter de l'histoire dont il est le héros, et en partie réécrite par son défenseur. Dommage que le film n'explore qu'occasionnellement cette solidarité aussi héroïque que vampirique (et rappelant, sur un versant moins trouble, celle qui unissait Truman Capote aux protagonistes du crime dans *De sang-froid*) qui aurait sans doute apporté un autre vertige au récit de ce fait divers.

J. L.



Hebdomadaire ☎ : 01 44 88 35 60
T.M. : 650 000 L.M. : 1 200 000

TELE CINE OBS

JEUDI 16 JUN 2011

TÉLÉVISION temps forts câble et satellite



Contre-enquête

Retour sur les zones d'ombre de l'affaire Omar Raddad, vingt ans après les faits.

MERCREDI, À 20H40 - 13ÈME RUE
SOIRÉE SPÉCIALE. "Les Faits Karl Zéro" :
"Omar m'a tuer".

En juin 1991, Ghislaine Marchal, veuve d'un industriel, est retrouvée sauvagement assassinée dans la cave de sa villa de Mougins. Avant de mourir, sur le mur, elle a tracé deux fois, avec son sang, l'inscription « Omar m'a tuer », accablant ainsi Omar Raddad, son jardinier d'origine marocaine. L'homme ne sait ni lire ni écrire et parle à peine français – les enquêteurs ne désigneront aucun interprète lors des interrogatoires et le priveront de sommeil. C'est un coupable idéal. En 1994, et bien qu'il n'ait jamais cessé de clamer son innocence, la cour d'assises de Nice le condamne à dix-huit ans de réclusion criminelle avant que Jacques Chirac ne le gracie en 1996 sur l'intervention d'Hassan II, alors roi du Maroc. En marge de la sortie du film de Roschdy Zem, « Omar m'a tuer », ce documentaire, étayé par les témoignages des défenseurs

de Raddad et des journalistes Jean Ker et Jean-Marie Rouart, pointe les incohérences d'une enquête instruite à charge. Les rapports des légistes situent la mort de Ghislaine Marchal le 24 juin, date à laquelle Raddad possède un alibi (il se trouvait en



Alors que le film de Roschdy Zem, « Omar m'a tuer », sort le 22 juin, Omar Raddad attend la révision de son procès.

famille à Toulon) : la machine judiciaire invoquera une faute de frappe. Il aurait commis le crime en trente-cinq minutes, ce qui ne lui laisse pas le temps de se changer : or

on n'a retrouvé aucune trace de sang sur ses chaussures et ses vêtements. Madame Marchal, égorgée et victime d'un œdème cérébral, aurait tracé le deuxième « Omar m'a tuer » (parfaitement rectiligne) dans le noir avant de se barricader dans la cave grâce à un lit pliant et un chevron. Le mobile de Raddad ne tient pas : joueur, il aurait tué pour 20 000 francs (3 000 euros) mais n'a pas touché aux objets de valeur de la maison. Plus curieux encore, les jurés le condamnent au terme de sept heures de délibération en lui accordant des circonstances atténuantes (assez étranges pour pareil meurtre), certaines pistes – Ghislaine Marchal se sentait menacée – ont délibérément été ignorées. En 2001, on isole un autre ADN mêlé à celui de la victime : il n'appartient pas à l'accusé. Le 6 mai 2011, le garde des Sceaux accepte enfin que cet ADN soit comparé au fichier national des empreintes génétiques. Depuis, Omar Raddad attend la révision de son procès. Une procédure qui reste très exceptionnelle.

■ Lucie Calet



1 511111 111626

Mensuel
T.M. : N.C.

☎ : 0153212100
L.M. : N.C.

TGV magazine

JUIN 2011

OMAR M'A TUER

En adaptant le roman de Jean-Marie Rouart (joué avec beaucoup d'humour par Denis Podalydès), Roschdy Zem (*voir son interview page 4*) prend clairement position sur ce qu'il considère comme une erreur judiciaire majeure. Pour lui, et il aligne les preuves, Omar n'a « tuer » personne. Il a été un bouc émissaire et les coupables courent toujours. Sami Bouajila, investi, amaigri, est bouleversant, autant que l'apparition au moment du générique du visage doux du véritable Omar Raddad. On en oublie vite les deux bouffées lyrico-musicales superflues.

De Roschdy Zem.
Sortie le 22 juin.



TGV magazine

JUIN 2011

135

RETROUVEZ
LES INFOS SNCF
PAGE 97

Roschdy Zem,
sans l'ombre
d'un doute

Bordeaux,
coup de jeune sur
les vignobles

Paul Smith,
la mode british
à la forme



SNCF



Mensuel
T.M. : N.C.

☎ : 0153212100
L.M. : N.C.

TGV magazine

JUIN 2011

L'INTERVIEW

ROSCHDY ZEM

“MALGRÉ LUI, OMAR RADDAD EST DEVENU UNE ICÔNE”

Une gueule de frappe et un nom qui claque. Sur le CV, des rôles de prêtres, d'indigènes, de flics, de hors-la-loi et, depuis peu, une nouvelle case : réalisateur. Pour *Omar m'a tuer* (sortie le 22 juin), qui revient sur l'affaire Omar Raddad, Roschdy Zem s'est posé beaucoup de questions. Aujourd'hui, il répond.

P

our aller droit au but et reprendre la célèbre phrase :

Omar a-t-il tué ?

Quand je me suis intéressé au sujet, je ne connaissais l'affaire que comme un citoyen lambda. J'ai confiance en la justice française, surtout en matière de criminologie, et je me disais : il a été jugé, condamné, donc il est forcément coupable. Je n'avais pas d'empathie particulière pour lui, mais je trouvais cette histoire tragiquement extraordinaire et j'avais envie d'en faire un film. Coupable ou non, je voulais raconter le parcours atypique d'un jardinier illettré qui se retrouve à la une des médias pendant plusieurs années. Très vite, en travaillant, ma conviction s'est transformée. Quand on découvre le dossier et tous les éléments « à décharge » inexploités par la justice, on se pose des questions... Je ne pensais pas qu'il y avait autant d'incohérences et de zones d'ombre. À ce moment-là, mon film a pris une autre dimension. Aujourd'hui, ma conviction intime, c'est qu'Omar Raddad est innocent.

Il vous est arrivé de douter ?

Je n'ai plus eu aucun doute le jour où je l'ai rencontré pour la première fois. Je connais plus d'avocats que de jardiniers, et dans le milieu du barreau, il est entendu pour tout le monde qu'Omar Raddad est coupable. Quand j'ai commencé à connaître le dossier sur le bout des doigts, j'ai demandé à ses avocats pourquoi ils le croyaient coupable. Ils n'avaient aucun argument, excepté cette fameuse inscription. Et quand je leur ai apporté moi-même des éléments, ils étaient sans réponse : « Ah, je ne savais pas... » À l'époque, l'opinion publique était plutôt favorable à Omar Raddad. La plupart des gens étaient persuadés de son innocence. Aujourd'hui encore, la phrase « Omar m'a tuer » résonne aux oreilles de tous. Malgré lui, il est devenu une icône.

En quoi cette rencontre avec Omar Raddad a-t-elle effacé vos doutes ?

Cet homme, accusé et condamné, m'a encouragé à faire le film. Alors que la partie civile m'a envoyé, sans même savoir ce qu'il y avait dans mon scénario, des menaces de procédure... Omar est le seul à demander que l'on remette cette affaire au goût du jour, le seul à se battre pour qu'elle soit éclaircie. Je ne comprends pas pourquoi la partie civile et la famille de la victime ne veulent plus en entendre parler. Si j'étais un proche ou un parent de la victime, je ne pourrais pas laisser cette affaire s'arrêter là. Je chercherais à en savoir plus, ne serait-ce que pour soulager ma conscience. Très honnêtement – et je dis ça sans démagogie aucune –, la France a une des meilleures justices au monde. Mais voilà, ce n'est pas une science exacte. La justice a du mal à admettre l'erreur judiciaire, surtout quand le cas a été jugé.



L'INTERVIEW

**ROSCHDY
ZEM**

EN QUELQUES
DATES

1965 Naissance à Gennevilliers, de parents immigrés marocains.

1987 et 1991 Premières apparitions au cinéma dans *Les keufs*, de Josiane Balasko, et *J'embrasse pas*, d'André Téchiné.

Après deux rôles remarquables dans *N'oublie pas que tu vas mourir*, de Xavier Beauvois (1991), et *En avoir (ou pas)*, de Laetitia Masson (1995), sa carrière est lancée. Cinéma d'auteur avec Patrice Chéreau (*Ceux qui m'aiment prendront le train*), comédies avec *Le raid* ou *Chouchou*, films psychologiques (*Betty Fisher et autres histoires*, *Ordo*), policiers (*36, quai des Orfèvres*, *Le petit lieutenant*) ou films sociaux avec *Ma petite entreprise* et *La très, très grande entreprise*, de Pierre Jolivet.

2006 Co-Prix d'interprétation à Cannes pour son rôle dans *Indigènes*, de Rachid Bouchareb.

2006 Roschdy Zem passe derrière la caméra pour la première fois et réalise *Mauvaise foi*, avec Cécile de France.

22 juin 2011 *Omar m'a tué*.

► Avez-vous tenté, comme un journaliste, de rester le plus objectif possible ?

Un réalisateur se doit de donner son point de vue. Je fais en sorte, par le biais de ma mise en scène, que le spectateur se trouve en empathie avec Omar – ça, je l'assume complètement –, mais je n'ai mis dans mon film que des faits avérés. On parle ici d'un jardinier, pas d'un professionnel du crime censé avoir tué quelqu'un de quinze coups de couteau et de trois coups de chevron sur la tête sans qu'aucune trace de sang n'apparaisse sur ses vêtements. C'est totalement improbable.

Et il y a ces fameux tests ADN que la justice va enfin comparer au fichier national...

Oui, deux ADN ont, en effet, été retrouvés sur l'inscription au mur. Mais pourquoi la justice a-t-elle mis onze ans à se décider ? Cela fait des années qu'Omar Raddad demande au FNAEG (le fichier national automatisé des empreintes génétiques) ce comparatif. Cela se fait régulièrement. C'est même de cette façon que le voleur de la mobylette du fils du Président a été retrouvé...

Vous pensez que le film a fait accélérer la démarche ?

Sans prétention, je crois que oui. Deux cents journalistes ont déjà vu le film. Certains ont des connaissances haut placées et je sais, de source sûre, que cela a fait flipper certaines personnes de la chancellerie. Pour Omar, c'est un mélange de satisfaction et de colère. Cela veut quand même dire qu'un événement médiatique a plus de poids qu'une demande officielle. Mais c'est quelqu'un qui ne s'emballe plus, il va attendre sereinement que les tests se fassent.

“RACONTER LA VIE D'OMAR RADDAD M'A DONNÉ UNE RESPONSABILITÉ. JE NE PEUX PAS ABANDONNER CET HOMME, LE LAISSER SE DÉMERDER AVEC TOUT ÇA ”

Cette histoire risque de vous accompagner encore un petit moment...

Pour moi, la sortie du film ne marque pas la fin de l'histoire. Mais c'est surtout pour Omar Raddad que ce n'est pas fini. Il n'a pas le sentiment d'être sorti de prison. Il se sent encore enfermé. Pour la justice, il est toujours considéré comme étant coupable et meurtrier. Et ça, il refuse de l'admettre. Il se bat depuis treize ans pour faire reconnaître son innocence.

Vous êtes, en quelque sorte, lié à lui désormais. Allez-vous le suivre dans cette bataille ?

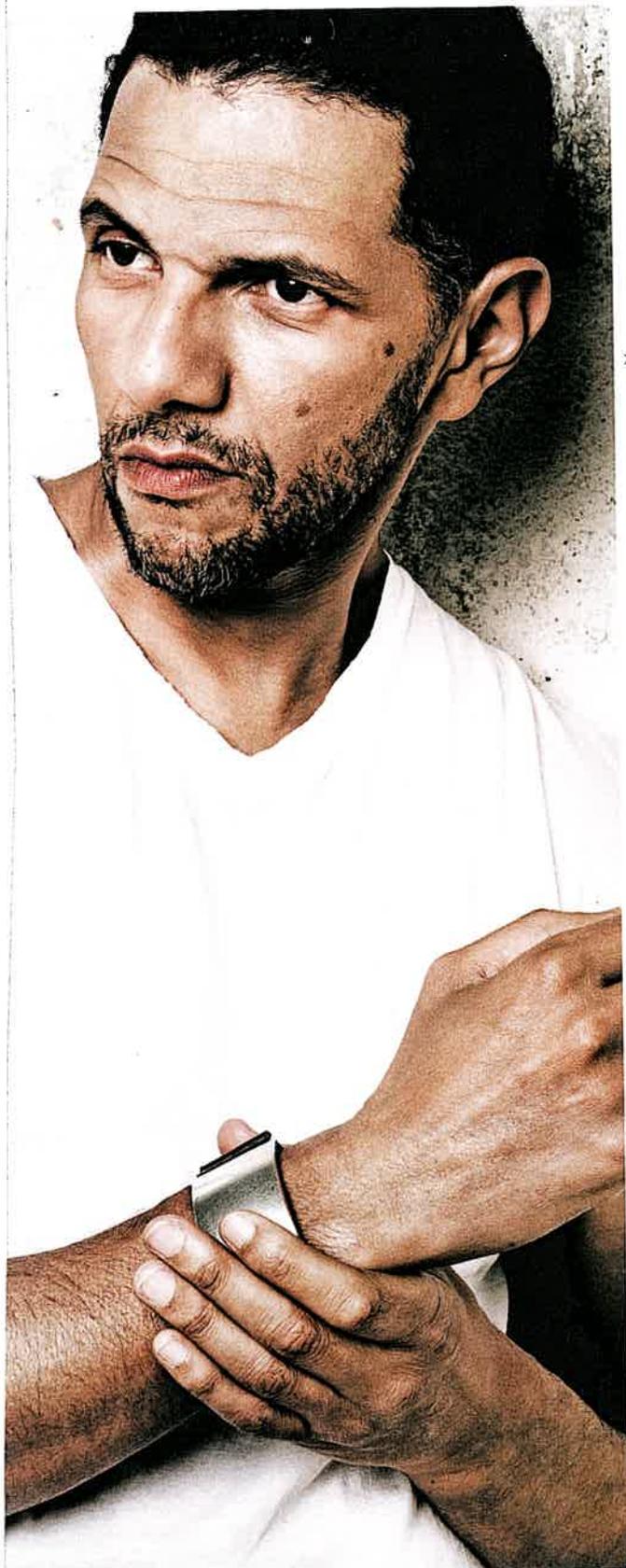
Je ferai en tout cas tout ce qui est en mon pouvoir et dans mes possibilités pour accompagner une procédure en faveur d'Omar Raddad. Raconter sa vie m'a donné une responsabilité. Je ne peux pas abandonner cet homme, le laisser se démerder avec tout ça. Il faut un suivi. Il peut compter sur nous.

Croyez-vous au pouvoir du cinéma ?

Davantage à celui de la télé. Il faut savoir que le Français moyen va deux fois par an au cinéma. On ne peut pas vraiment lui laver le cerveau. La télé attire plus de monde, le message y est plus répétitif. Les Guignols, par exemple, ont le pouvoir de donner une image positive ou négative des hommes politiques. J'ai vu récemment au *Petit journal*, sur Canal+, les images d'une réunion UMP organisée par Copé avec de fervents défenseurs de Sarkozy. La question posée était : « Quelles sont les trois réformes les plus emblématiques de la politique de Nicolas Sarkozy ? » Aucun d'entre eux n'a été capable d'en donner une seule ! Ça marque. Comme les États-Unis avant nous, nous entrons dans l'ère de la communication. Regardez François Hollande, qui se met à maigrir... Finalement, on ne vote plus pour des idées, mais pour un homme, pour ce qu'il dégage. Je suis persuadé qu'en 2002, c'est ce qui a fait défaut à Jospin. Il était pourtant, à mes yeux, le meilleur candidat, celui qui correspondait le mieux aux besoins des Français.

Qu'est-ce qu'*Omar m'a tué* a changé en vous ?

Il a accentué mon désir de mise en scène. J'ai envie de faire du cinéma qui donne matière à réflexion. Et qui ne soit pas forcément lié à mes origines. Pour moi, c'est la prochaine étape. >



“APRÈS LA PROJECTION, IL M’A APPELÉ ET M’A JUSTE DIT : C’EST MA VIE. JE VIENS DE VOIR MA VIE...”

> Parce que vous pensez avoir toujours une étiquette liée à vos origines marocaines ?

Je parle de moi, de ma démarche. L'étiquette, c'est le dernier de mes soucis.

Cela n'a pas toujours été le cas...

C'est vrai, mais ça l'est aujourd'hui. Je me considère comme français. Et aujourd'hui, ceux qui ne me considèrent pas comme tel, c'est leur problème, pas le mien. Voilà ce qui a changé.

En même temps, en tant qu'acteur, vous avez été plutôt gâté. De nombreux réalisateurs vous ont donné des rôles « sans étiquettes »...

Oui, mais vous parlez des rôles que j'ai acceptés, pas ceux que j'ai refusés. Des acteurs confirmés m'ont dit : « Tu ne bâtiras une carrière que sur des refus. » Je m'aperçois à quel point ils avaient raison.

Rachid Bouchareb vous a d'abord proposé de jouer Omar, mais vous avez préféré réaliser le film et proposer le rôle à Sami Bouajila. Aucune frustration d'acteur ?

Non, pas du tout. Quand j'écrivais le scénario, je me disais quand même que c'était un beau personnage. Mais sans fausse modestie, j'ai choisi ce qu'il y avait de mieux pour le rôle. Et ce qu'il y avait de mieux, c'était Sami. Si j'avais pensé une seconde pouvoir être meilleur que lui, j'aurais interprété Omar. Au casting, je serais arrivé en demi-finale ! (Rires.) Il a un bagage beaucoup plus étoffé que le mien. J'avais besoin d'un acteur de sa trempe. Et quand je vois le résultat, je n'ai aucun remords.

Omar Raddad est venu sur le tournage. Comment a-t-il réagi en voyant son « double » ?

La première fois qu'il est venu, nous tournions une séquence de perquisition et le tournage avait lieu dans le propre appartement d'Omar. Ce jour-là, il a eu un choc, il est reparti en pleurant. Je lui ai dit que ce n'était peut-être pas le bon moment, qu'il ferait mieux de revenir une autre fois. Il est revenu pour une scène de tribunal pendant laquelle sa femme craque complètement. Idem, il est ressorti en pleurant. En fait, il n'y avait pas de « bon moment »...

Et que vous a-t-il dit en découvrant le film pour la première fois ?

J'ai organisé une projection rien que pour lui. Il m'a appelé tout de suite après et m'a juste dit « C'est ma vie. Je viens de voir ma vie... »

Pas mal comme compliment, non ?

Pour lui ce n'était même pas un compliment déguisé, il l'a dit >

L'INTERVIEW



“NE PAS ALLER CHERCHER SA CARTE D'ÉLECTEUR À LA MAIRIE EST UN ERREUR. ELLE VAUT TOUTES LES ARMES DU MONDE !”

> avec une telle simplicité... Mais effectivement, pour moi, c'était le plus beau compliment qu'il puisse me faire.

Vous aviez un projet de film sur le football. C'est toujours d'actualité ?

Il est dans un tiroir. Le foot évolue tellement en ce moment. Ce qui s'est passé n'est que le reflet du climat malsain actuel. En France, quatre entreprises sur cinq pratiquent la discrimination. Pourquoi voulez-vous que d'autres domaines, comme le football ou le cinéma, y échappent ? Nous ne sommes pas au pays des Télétubbies. C'est triste. La France de 1998 était devenue une référence pour les autres pays. Les Allemands se sont mis à faire jouer des Turcs et nous, nous sommes en train de dire : « Bah non, on s'est trompés, les gars ! » Cela donne une image tellement néfaste et pitoyable. Mais l'immigré a toujours été le bouc émissaire des hommes politiques. Il y a ceux qui n'en parlent

pas, ceux qui les tiennent pour responsables, mais il n'y en a aucun pour dire : « Imaginez la France sans les immigrés. » Et je ne parle pas seulement des Arabes ou des Noirs africains. Je parle des Italiens, des Espagnols, des Portugais, des Polonais : ceux qui ont permis à la France de devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Aucun homme politique ne dira jamais : « C'est grâce aux immigrés que le pays ne vieillit pas et, d'ailleurs, nous allons devoir en faire venir d'autres. » Tous les instituts d'études économiques s'accordent pour dire qu'il faut une autre vague d'immigration, que nous sommes dans une France vieillissante.

Les hommes politiques sont-ils les seuls responsables ?

Nous avons aussi notre part de responsabilité. Quand je dis nous, je parle des jeunes issus de l'immigration, des quartiers... Pourquoi les hommes politiques vont-ils « draguer » les chasseurs ou les écolos, mais jamais la communauté musulmane – des Français pour la plupart. Elle représente cinq ou six millions de personnes, c'est énorme. Mais renseignements pris, ils n'ont pas de carte d'électeur, donc ils ne sont pas intéressants. Et ça, c'est de leur faute. Ne pas aller chercher une carte à la mairie est une erreur. Elle vaut toutes les armes du monde ! Si tous ces jeunes en prenaient une, leurs revendications seraient autrement écoutées. S'il y a un message à faire passer, c'est celui-là.

OLIVIER BOUCREUX